

**Déclaration de la jeunesse pour l'Océan et le littoral durable de la Chaire
UNESCO de La Rochelle Université
La Rochelle, avril 2026
(version 1, 14 avril 2026)**

***Nous, élèves/jeunes de la Charente-Maritime,
Réunis dans le cadre du Colloque de lancement de la Chaire UNESCO « Océan et littoral durable
», tenu à La Rochelle Université du 28 au 30 avril.***

Constatant que face à l'accélération du changement climatique, nos océans et nos littoraux sont menacés par la montée du niveau de la mer, l'érosion côtière, la dégradation des écosystèmes, la pollution plastique et la surexploitation des ressources marines, des phénomènes qui ne sont pas lointains car ils touchent déjà notre territoire et notre cadre de vie ;

Constatant de nombreuses dérives dans les activités de pêche alors que l'océan constitue une ressource à préserver de façon raisonnée ;

Considérant qu'il ne nous semble pas normal que des sommes faramineuses soient engagées dans le matériel de défense, alors que des moyens pourtant moins importants suffiraient à engager l'humanité vers un futur positif ;

Considérant qu'il n'est plus acceptable que des aliments empoisonnés par les métaux lourds, les microplastiques puissent encore être transformés et distribués par l'industrie agroalimentaire mondiale ;

Conscient que protéger les océans, c'est protéger les générations présentes et futures.

Nous demandons à la communauté éducative de :

- Créer une **Aire Marine Éducative** ou une **jachère de l'estran** pour les écoles situées sur le littoral et une **classe de mer** dans les écoles primaires éloignées du littoral ;
- Encourager les **Aires Terrestres Éducatives** et les **Aires Marines Éducatives** qui permettent de sensibiliser les enfants à la protection de nos écosystèmes ;
- Limiter la consommation de produits de la mer en imposant **deux repas végétariens par semaine dans toutes les cantines scolaires, universitaires et d'entreprises**, afin de réduire la pêche industrielle et la pression sur les ressources marines ;
- Instaurer une journée banalisée « **Fête de la nature** » dans tous les collèges du département afin de faire découvrir aux élèves les écosystèmes qui les entourent, notamment l'océan et les marais ;
- Valoriser les initiatives telles que les « **Terra Aventura** », en privilégiant des parcours axés sur l'écologie pour rendre la sensibilisation plus ludique ;
- Renforcer les programmes sur les enjeux des mers et des océans dès l'école primaire et jusqu'à la terminale, par une sensibilisation obligatoire nommée **EMMOD (Enjeux Majeurs pour les Mers et les Océans de Demain)**.

Nous appelons les décideurs publics à :

- **Installer des poubelles avec couvercles** (bacs à marée) **sur toutes les plages** pour y déposer les déchets rejetés par les activités humaines ;
- **Mettre en place des actions de ramassage** avec du matériel accessible sur les plages (pinces, gants, bacs) et **des affichages de prévention** ;
- **Favoriser l'installation de magasins et d'entreprises locales** afin de **limiter le transport de conteneurs par voie maritime** ;

- **Créer un sanctuaire marin français** (en mer) afin d'accueillir les mammifères marins domestiqués et/ou en détresse comme il en existe en Grèce par exemple ;
- **Agir dès maintenant en s'appuyant sur les connaissances scientifiques et des politiques ambitieuses**, en développant des actions locales concrètes telles que la protection et la restauration des dunes et des zones humides, ainsi que la limitation des constructions dans les zones les plus exposées afin de mieux protéger les populations face aux vagues et submersions marines ;
Intégrer les connaissances scientifiques pour construire des politiques d'aménagement plus responsables d'ici 2030 (limitation des constructions en zones à risque, adaptation des habitats, déplacement des habitats, protection des littoraux, solidarité avec les pays en développement vulnérables) ;
- **Installer**, sur les grands axes du département, **des panneaux d'informations sur les bons gestes**, à l'instar des panneaux touristiques sur le bord des autoroutes, **afin de sensibiliser les locaux et les touristes** ;
- **Organiser des activités nature à destination des enfants** dans chaque commune **pendant les vacances scolaires** afin de renforcer leur éducation environnementale ;
- **Mettre en place**, lors d'événements populaires comme les marchés de nuit, **des stands tenus par des animateurs nature pour informer le public et les touristes** sur la fragilité de nos océans et de nos marais ;
- Créer un **Délégué à l'océan** au sein de chaque ministère, dans la perspective de mettre en place un organisme intergouvernemental dont la transversalité garantirait une réelle efficacité et un affichage politique fort ;
- **Instaurer des zones de nature protégées** (sans chasse, ni autre intervention humaine) sur des lieux en hauteur afin de préserver les espèces menacées ;
- **Développer l'action des délégués environnement de la Gendarmerie** afin de continuer à sensibiliser, mais aussi de sanctionner en cas de non-respect des environnements côtiers ;
- **Soutenir et financer des projets architecturaux permettant de s'adapter durablement à la montée des eaux** (habitats sur pilotis, aménagements résilients, ...) ;
- **Freiner l'urbanisation du littoral** pour limiter l'exposition des populations et des infrastructures ;
- **Privilégier, chaque fois que possible, les solutions fondées sur la renaturation du littoral**, permettant à la fois de lutter contre l'érosion et de préserver la biodiversité ;
- **Végétaliser massivement les rues et les espaces publics** afin de mieux drainer les fortes précipitations, limiter les effets des fortes chaleurs ou des températures extrêmes et créer des puits de carbone efficaces ;
- **Interdire les installations humaines sur les littoraux naturels et/ou les zones humides** et envisager d'autres types d'habitats plus adaptés, tels que les habitats sur pilotis, **grâce à des financements dédiés**.

Nous appelons la communauté internationale à :

- **Orienter les ministères nationaux** ;
- **Associer les scientifiques aux réflexions et décisions** ;
- **Agir ensemble pour la réduction de toute forme de pollution** ;
- **Préserver les systèmes nourriciers locaux, diminuer l'empreinte carbone et garantir la bonne santé de tous** ;
- **Garantir la protection et l'accessibilité de l'eau, en amont des océans** ;

- **Rétablir la paix, par l'action du Conseil de sécurité de l'ONU**, afin d'éviter la destruction des écosystèmes, les pollutions de l'air, de l'eau et des sols ;
- **Augmenter les aires de protection des océans tout en renforçant les contrôles des usages** (sanctions, réglementation plus adaptée et suivie...) ;
- **Développer des technologies permettant de mieux contrôler les infractions constatées en mer** ;
- **Créer, à travers l'ONU, une nouvelle citoyenneté** pour les « apatrides climatiques », dont les territoires insulaires sont menacés de disparition sous l'effet de la montée des eaux, afin de leur garantir des droits et une reconnaissance internationale sous l'appellation : *les Thalassiens* ;
- **Utiliser de manière raisonnée les ressources naturelles marines** afin de développer de nouvelles technologies biomédicales favorisant une meilleure adaptation de l'Homme à son milieu.

Nous appelons les scientifiques à :

- **Concevoir un robot sous-marin** capable de ramasser les déchets afin de préserver la faune et la flore marines de la pollution plastique ;
- **Filtrer les substances toxiques présentes dans les eaux rejetées par les usines et équiper les activités industrielles de cheminées dotées de filtres**, afin de préserver les baigneurs et les êtres vivants face à la pollution industrielle ;
- **Accompagner les élèves dans leurs projets écologiques** ;
- **Réfléchir à des solutions privilégiant la renaturation du littoral** pour lutter contre l'érosion et favoriser la biodiversité ;
- **Imaginer, développer et optimiser des énergies plus vertes** (solaire, hydrogène, voile) afin de réduire la pollution des transports ;
- **Renforcer la recherche et la diffusion des connaissances sur la montée du niveau de la mer, les tempêtes, l'érosion et les tsunamis**, afin d'améliorer les systèmes de prévision et d'alerte.

En endossant cette Déclaration, nous réaffirmons notre responsabilité commune à protéger les océans et les littoraux face à la crise climatique.

Colloque de lancement de la Chaire UNESCO "Océan et littoral durable", La Rochelle, 30 avril 2026.

Signataires :

École primaire de La Genette
 École primaire Louis Gaucher de Sainte-Marie en Ré
 Collège de la Tour de Montguyon
 Collège Aliénor d'Aquitaine
 Collège Beauregard
 Collège Marcel Pagnol
 Collège Missy
 Lycée Valin
 Lycée du littoral et de la mer de Bourcefranc
 Lycée Merleau-Ponty Rochefort